

## ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSE AGREEE DE

## ANNEXE ANNUELLE SAISON DE CHASSE 2020/2021

Tous changements des modalités fixés ci-dessous en Assemblée Générale fera l'objet d'une nouvelle rédaction pour validation par la Fédération Départementale des Chasseurs.

- I -

MONTANT DES COTISATIONS

Sociétaire*	Prix en euros
Sociétaires titulaires d'un permis de chasse validé et membre de droit (article 4 des statuts)	33 €
Membres « extérieurs » (article 6 des statuts)	39 €

Participation aux frais de chasse collective	€
Abattement participation à la vie associative ou travaux d'intérêt	€
Abattement autre (justifier obligatoirement)	€

carte temporaire	Tarif
Carte temporaire journalière	16 €
Carte temporaire pour permis temporaire 2 jours consécutifs	€
Carte temporaire pour permis temporaire 3 jours consécutifs	€
Carte temporaire pour permis temporaire 6 jours consécutifs	€
Carte temporaire pour permis temporaire 9 jours	€

- II -

JOURS DE CHASSE

- Les jours de chasse autorisés par espèces sont fixés dans l'arrêté Ministériel, Préfectoral et le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.
- Si l'Assemblée Générale fixe des modalités plus restrictives celles-ci devront être obligatoirement argumentées, ne doivent pas créer de rupture d'égalité entre les membres de l'association et précisées dans le tableau ci-dessous en fonction de l'espèce concernée.

Espèces	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Jours fériés
Canards	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
singiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espèces	Argumentation							
Canards	et également tous les jours durant la période des vacances scolaires Noël et Nouvel An							
singiers	et également tous les jours durant la période des vacances scolaires Noël et Nouvel An							

- III -

HEURES DE CHASSE

- Les heures où la chasse est autorisée sont fixés dans l'arrêté Ministériel, Préfectoral et le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.
- Si l'Assemblée Générale fixe des modalités plus restrictives celles-ci devront être obligatoirement argumentées, ne doivent pas créer de rupture d'égalité entre les membres de l'association et précisées dans le tableau ci-dessous en fonction de l'espèce concernée.

Espèces	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Jours fériés
	<input type="checkbox"/>							
	<input type="checkbox"/>							
	<input type="checkbox"/>							
Espèces	Argumentation							

- IV -

**CONDITIONS SPECIFIQUES DE CHASSE ET DE GESTION**

- Les conditions spécifiques de chasse et de gestion sont fixées dans l'arrêté Ministériel, Préfectoral et le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.
- Si l'Assemblée Générale fixe des modalités plus restrictives celles-ci devront être obligatoirement argumentées, ne doivent pas créer de rupture d'égalité entre les membres de l'association et précisées dans le tableau ci-dessous en fonction de l'espèce concernée.

Espèces concernées	Conditions spécifiques de chasse et de gestion et argumentations

- V -

**MODES ET MOYENS DE CHASSE**

Les animaux soumis aux plans de chasse	OUI*	NON*
Approche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chasse collective	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*Cochez la case correspondante

Les animaux non soumis à plan de chasse	OUI*	NON*	
Approche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Affût	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Chasse collective	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nombre d'équipes : 1

\* Cochez la case correspondante

Autre disposition (à préciser) :

[Indiquer si nécessaire les autres dispositions spécifiques aux modes et moyens de chasse]

-

-

-

-

-

- VI -

**MODALITES DE PARTAGE DU GIBIER**

- Découpe effectuée à la fin de la chasse par tous les chasseurs présents,
- Parts équitables entre chaque chasseur,
- Le trophée est attribué dans l'ordre des priorités à l'ACCA, au tireur ou à un des chasseurs présents

## - VII -

**MODALITES DE COMMERCIALISATION DU GIBIER**

- Pas de commercialisation du gibier
- 
- 

## - VIII -

**INVITATIONS**

*\*Le retrait des invitations se fera au plus tard la veille du jour de chasse auprès de la ou les personne(s) habilitée(s) par l'Assemblée Générale.*

Les invitations sont obligatoirement délivrées à titre gratuit, tant pour l'invité que pour l'invitant, selon les dispositions ci-dessous :

- Pas d'invitations à titre gratuit
- 
- 

## - IX -

**DISCIPLINE : LISTE DES INFRACTIONS ET MONTANT DES AMENDES**

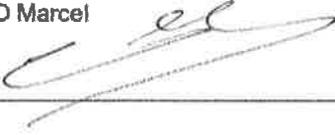
Nature de l'infraction	Montant de l'amende*
Infraction aux dispositions législatives ou réglementaires en vigueur (exemple : chasse sans permis, par temps prohibé, dans la réserve, de nuit, etc.).	€
Non-respect des récoltes et propriétés	€
Infraction aux dispositions du SDGC	€
Chasse en dehors des heures et jours fixés par l'Assemblée Générale	€
Non-respect des consignes données au début de la battue	€
Tir d'un animal ou d'un gibier dont la chasse est interdite ou dépassement du plan de chasse ou du tableau journalier	€
Divagation de chiens	€
Chasse avec engins prohibés ou munitions interdites	€
Chasseur dépourvu de carte de sociétaire	€
Infraction aux règles de sécurité	€
Autre infraction (préciser)	€
Autre infraction (préciser)	€
Autre infraction (préciser)	€

\*montant qui ne peut dépasser 150€ (article R. 422-63 16° du code de l'environnement)

-X-

AUTRES DISPOSITIONS LEGALES (Parking chasse, etc ...)

Fait à Créchets	le 29/08/2021
<b>Le Président</b> (Nom-Prénom) COIGNARD Marcel	<b>Le Secrétaire</b> (Nom-Prénom) COIGNARD Isabelle



\*Cadre réservé à la Fédération Départementale des Chasseurs

Le 10/12/2021

Tampon et signature

